

Formation à la prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur Sanitaire & Médico Social (PRAP 2S)

MAC (maintien et actualisation des compétences)



Objectifs de la formation

La formation de formateur prap vise à maintenir et actualiser ses compétences permettant d'animer un projet de formation-action prap intégré à la démarche prévention de l'entreprise ou de l'établissement, d'informer, de sensibiliser et de former les salariés à la prap.

PUBLIC

Toute personne souhaitant continuer de former des acteurs PRAP. Ouvert aux personnels d'entreprises, d'établissements ou d'organismes de formation souhaitant former pour leur client ou pour leur propre compte.

PRE REQUIS

Les stagiaires devront être titulaire du certificat de formateur PRAP 2S à jour (moins de 36 mois).

ENCADREMENT

Un formateur de formateur PRAP encadrera cette formation.

Durée :

21 heures (3 jours)

Référentiel de l'INRS

Version 8.04/2019

Effectif :

De 4 à 10 participants

Horaires :

8h30-12h et
13h-16h30

Lieu :

Hôtel Batelière
97233 SCHOELCHER

Contact :

Guillaume DERULLE
0696 710 367
www.ergodom.fr

Méthodes pédagogiques :

Exposés interactifs
Mises en situations pédagogiques
Apports de connaissances théoriques
Exercices pratiques en sous groupes

Modalités d'évaluation :

Le Certificat de Formateur PRAP IBC sera obtenu dès lors que les 3 domaines de compétences seront acquis au regard des 3 épreuves de certification prévues.

